

Synthèse des enjeux ornithologiques en période de migration



Légende

- Zone d'implantation potentielle
- Aire d'étude immédiate
- Axe préférentiel de migration (enjeu faible)

Enjeu habitat d'espèce

- Modéré
- Faible
- Haies d'enjeu faible



0 250 500 m



DEUX-SEVRES



VIENNE

Projet éolien : Saint-Vincent-la-Chatre / Fontville

Synthèse des enjeux ornithologiques en migration

N° CARTE - SVLC_MIGR_HAB

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 18/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON
ERG

nca
environnement

Enjeu en période de nidification

55 espèces représentent un enjeu « espèce » pour cette période, de très faible à très fort.

Les coupes forestières sont souvent colonisées par les ronciers et les buissons qui permettent au Busard Saint-Martin ou au Busard cendré de nicher. Cet habitat possède un enjeu très fort pour cette espèce dont la classe de patrimonialité est très forte.

L'Engoulevent d'Europe niche dans les boisements clairsemés qui sont présents en nombre sur l'AEI. Ce milieu pérenne et le statut critique de l'espèce affectent un « enjeu habitat » fort aux boisements et aux coupes forestières.

Les boisements denses peuvent quant à eux accueillir le Pic noir, la Bondrée apivore, la Mésange nonnette, le Pouillot fitis, le Pigeon colombin, la Locustelle tachetée et le Pic mar. Ce milieu pérenne et les statuts critiques de ces espèces affectent un « enjeu habitat » très fort aux boisements. D'autres espèces nichent dans cet habitat : l'Autour des palombes, le Milan noir ou encore le Petit-duc scops.

Concernant les espèces nicheuses avérées ou potentielles en culture, la patrimonialité forte de l'Alouette lulu, du Busard Saint-Martin du Busard cendré et de l'Œdicnème criard catégorisent l'enjeu « habitat d'espèces » en modéré. Pour les autres espèces, cet enjeu est considéré comme faible, en raison de la rotation des cultures et de leur statut de conservation jugé préoccupant (quasi menacé) mais hormis la Gorgebleue, les autres ne sont ni inscrits sur la liste de l'Annexe I de la DO ni déterminants ZNIEFF.

Concernant les espèces nicheuses des haies, le croisement « patrimonialité – fonctionnalité » donne un enjeu fonctionnel très fort, en raison du caractère pérenne de leur habitat et de l'enjeu « espèce » fort que possède la Pie-grièche écorcheur ou la Pie-grièche à tête rousse. L'enjeu concerne ainsi les haies bocagères arbustives et multistrates. Les autres haies ont un enjeu fort car peuvent accueillir l'Élanion blanc ou encore le Faucon hobereau.

Les espèces discriminantes pour les milieux ouverts sont l'Alouette lulu, les Busards (cendré, Saint-Martin, des roseaux) et l'Œdicnème criard. Ces espèces sont nicheuses « probables » et « possible » dans les cultures et semis de l'AEI (soumis à rotation).

Les espèces discriminantes pour les milieux boisés sont la Bondrée apivore, le Pic noir, l'Engoulevent d'Europe, la Mésange nonnette, ou encore le Pigeon colombin. Ils sont nicheurs dans les boisements et coupes forestières de l'AEI.

Les Pie-grièches sont les espèces discriminantes pour les haies arbustives et multistrates. Cela induit un enjeu très fort. Les autres passereaux forestiers et du bocage donnent l'enjeu décoté modéré aux quelques linéaires de haies multistrates présents sur l'AEI.

Tableau 90 : Croisement des enjeux espèces nicheuses

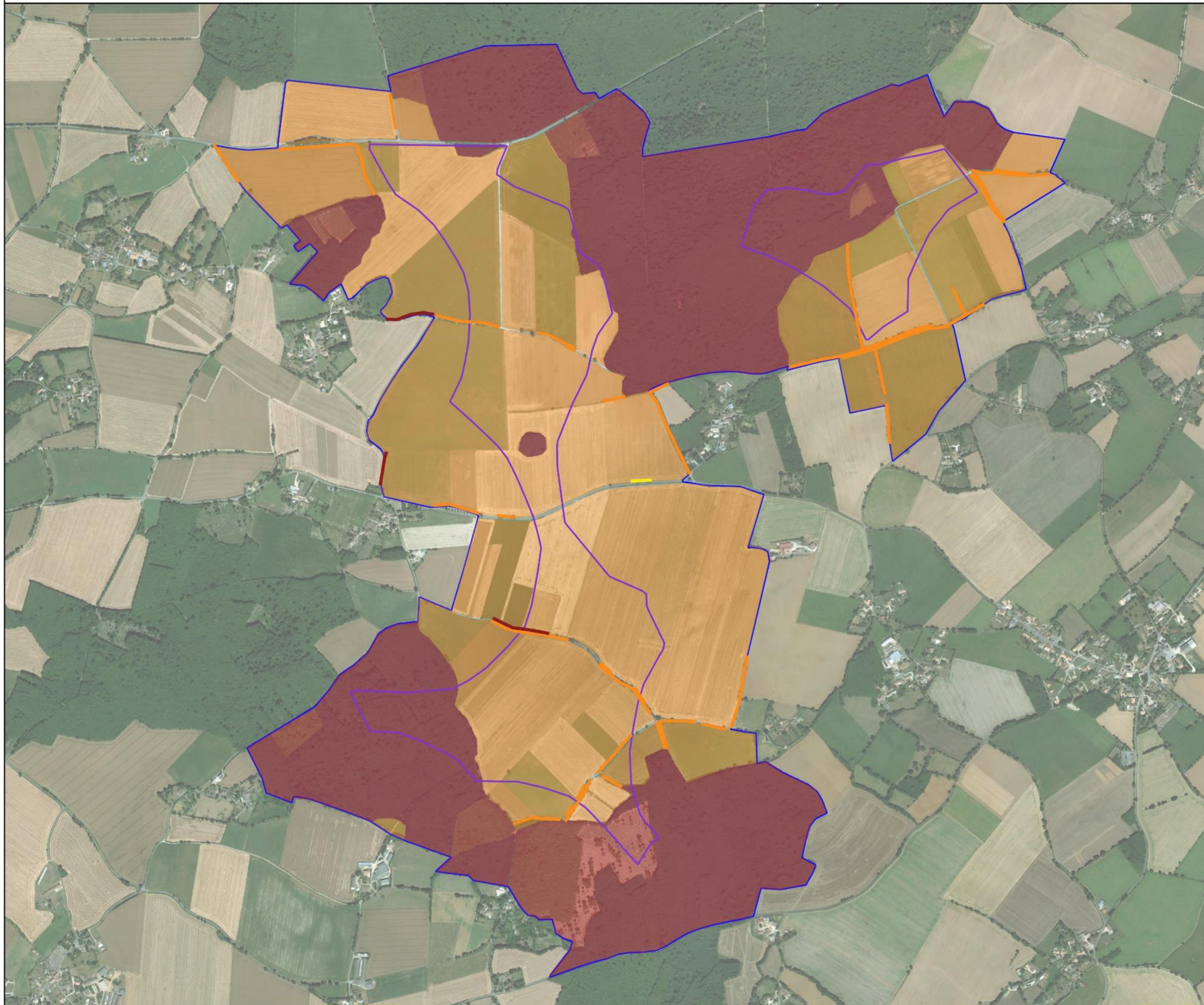
		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu isolé, en alimentation	Circaète-jean-le-Blanc* Outarde canepetière*	Courlis cendré*	Moineau friquet*	Effraie des clochers	Martinet noir Faucon crécerelle Moineau domestique Hirondelles Choucas des tours* Héron cendré*
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation		Alouette lulu* Busard cendré Busard Saint-Martin Busard des roseaux* Œdicnème criard	Gorgebleue à miroir	Caille des blés Alouette des champs Bruant proyer*	Tarier pâtre Cisticole des joncs*
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne	Bondrée apivore* Pic noir*	Pigeon colombin* Locustelle tachetée* Mésange nonnette* Pie-grièche à tête rousse* Pie-grièche écorcheur Pouillot fitis* Pic mar* Torcol fourmilier*	Autour des palombes* Élanion blanc* Milan noir* Engoulevent d'Europe Faucon hobereau* Petit-duc scops*	Bouvreuil pivoine* Tourterelle des bois	Faucon crécerelle Chevêche d'Athéna Gobemouche gris Bruant jaune Chardonneret élégant Fauvette des jardins Fauvette grisette Gobemouche gris Grive draine Grosbec casse-noyaux* Linotte mélodieuse Verdier d'Europe Pouillot de Bonelli* Roitelet huppé* Serin cini* Pic épeichette*

Code couleur enjeux : Bordeaux = très fort ; Rouge = fort ; Orange = modéré ; Jaune = faible ; Vert clair = très faible.


* : espèces non observées mais mentionnées par le GODS au sein de l'aire d'étude éloignée, pouvant survoler ou fréquenter l'AEI.


La carte en page suivante synthétise l'enjeu avifaune en période de nidification.

Synthèse des enjeux ornithologiques en période de nidification



Légende

 Zone d'implantation potentielle

 Aire d'étude immédiate

Enjeu habitat d'espèce


 Très fort

 Fort

 Modéré

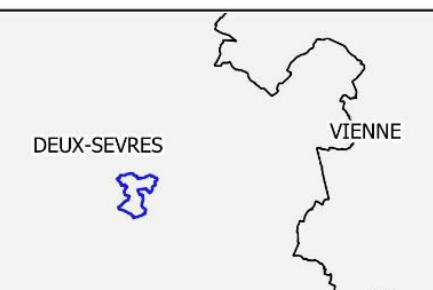
Haies

 Haies d'enjeu très fort

 Haies d'enjeu modéré

 Haies d'enjeu faible

0 250 500 m



Projet éolien : Saint-Vincent-la-Chatre

Synthèse des enjeux ornithologiques en nidification

N° CARTE - SVLC_NIDIF_HAB

FORMAT - A3 ECHELLE - 1/15 000

COORDS - L93 DATE - 18/07/2019

© WORLD ORTHO, NCA Environnement

EPURON
ERG

nca
environnement

IV. 6. Chiroptères

IV. 6. 1. Analyse bibliographique

En complément des inventaires chiroptérologiques menés sur la zone d'étude, des recherches de données bibliographiques ont été effectuées. La synthèse des connaissances porte sur un rayon de 20 km autour du projet. Cette synthèse, bien que basée sur des inventaires qui ne peuvent pas prétendre être exhaustifs, permet d'apprécier les espèces connues sur l'aire d'étude éloignée et d'avoir une vision de la répartition spatiale des différents gîtes connus sur ce même territoire. Les données ont été différenciées en trois grandes catégories de gîtes :

- Les gîtes de mises-bas et d'estivage : femelles avec jeunes et individus sans jeunes en période de reproduction ;
- Les gîtes d'hibernation : individus en léthargie en période hivernale ;
- Les gîtes de transits migratoires et de rassemblements automnaux : individus hors période de reproduction et pendant la période d'accouplement ou « swarming » lors des migrations printanières et automnales.

IV. 6. 1. 1. Gîtes d'estivage et de reproduction (gîtes d'été)

Après s'être accouplées essentiellement à l'automne, les chauves-souris femelles d'une même espèce se regroupent au printemps en colonies afin de mettre bas leur petit. Les chiroptères pratiquent la fécondation différée afin d'assurer un meilleur taux de survie de leur unique petit. Ces colonies s'installent dans des gîtes qualifiés de gîte de reproduction, qui peuvent être partagés avec d'autres espèces. Les gîtes d'été, non utilisés pour la reproduction, sont qualifiés de gîtes d'estivage. Ce sont notamment les gîtes utilisés par les mâles. A noter qu'un gîte de reproduction pour une espèce peut également être un gîte estival pour une autre.

Les données ont été obtenues par les associations naturalistes locales (Deux-Sèvres Nature Environnement, Vienne Nature et Charente Nature) ainsi qu'à la suite des différentes prospections menées dans le secteur. Un total de 26 gîtes de parturition, dont 10 dans l'aire d'étude rapprochée et 1 en bordure de l'aire d'étude immédiate ont été recensés. Un site remarquable est situé sur la commune de Melle (aire d'étude rapprochée) à environ 5,7 km de l'AEI. Il s'agit des anciennes carrières de Loubeau, site Natura 2000 (FR5400448) fréquenté par le Minioptère de Schreibers en période estivale sans que la reproduction soit avérée.

Une importante colonie de Barbastelle d'Europe est recensée au lieu-dit la Bernadière, sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre à moins de 200m de l'aire d'étude immédiate (DSNE).

En outre, il est important de bien prendre en compte que les connaissances des gîtes, toutes espèces confondues, sont lacunaires.

Le tableau suivant synthétise les données connues concernant les gîtes d'estivage et de reproduction. Ces données sont cartographiées en page suivante.

Tableau 91 : Localisation des gîtes de reproduction et de mises-bas - Données bibliographiques.

Aire d'étude	Commune	Lieu-dit	Description du site	Espèce(s)	Effectif	Date	Source
AEI (<200m)	Saint-Vincent-la-Châtre (79)	La Bernadière	-	Barbastelle d'Europe	-	2007 – 2019	DSNE
	Alloinay (79)	Gournay-Loizé	-	Pipistrelle commune	-	2007 – 2019	DSNE
AER	Beaussais-Vitré (79)	Beaussais	-	Barbastelle d'Europe Murin à moustaches Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE
	Chey (79)	-	-	Sérotine commune	-	2007 – 2019	DSNE
	Melle (79)	Carrières de Loubeau	Natura 2000 FR5400448	Minioptère de Schreibers	-	2007 – 2019	DSNE
	Melle (79)	-	-	Pipistrelle commune Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE
	Saint-Léger-de-la-Martinière (79)	-	-	Barbastelle d'Europe Murin de Daubenton Pipistrelle commune Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE
	Saint-Martin-lès-Melle (79)	-	-	Grand Rhinolophe Murin à oreilles échancrées	-	2007 – 2019	DSNE
	Sainte-Soline (79)	-	-	Murin de Daubenton	-	2007 – 2019	DSNE
	Sepvret (79)	-	-	Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE
	Sompt (79)	-	-	Barbastelle d'Europe	-	2007 – 2019	DSNE
	Beaussais-Vitré (79)	Vitré	-	Pipistrelle commune	-	2007 – 2019	DSNE
AEE	Brûlain (79)	Vieux Brûlain	-	Pipistrelle commune	20	2011 – 2019	DSNE
	Brux (86)	Château d'Epanvilliers	-	Petit Rhinolophe Pipistrelle sp	12 15	août-13	Vienne Nature
	Brux (86)	Pont du Bourg - La Bouleure	-	Murin de Daubenton Murin de Natterer	1 1	juil-03	Vienne Nature
	Brux (86)	Pont de la Bonvent Vallée	-	Oreillard roux	6	juil-14	Vienne Nature
	Caunay (79)	-	-	Murin de Natterer	-	2007 – 2019	DSNE
	Chef-Boutonne (79)	-	-	Murin de Daubenton	-	2007 – 2019	DSNE
	Ensigné (79)	Le Bourg	-	Petit Rhinolophe	5	2011 – 2019	DSNE
	Hanc (79)	-	-	Barbastelle d'Europe	-	2007 – 2019	DSNE
	La Couarde (79)	-	-	Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE
	Limalonges (79)	Le Theil	Unique colonie de Petit Rhinolophe connue en 79.	Petit Rhinolophe	5	2003 – 2015	Charente Nature
Montjean (79)	-	-	Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE	
Praillès (79)	-	-	Grand Murin	150	2013	DSNE	
Secondigné-sur-Belle (79)	Les Renaulières	-	Petit Rhinolophe	22	2011 – 2016	DSNE	
Souigné (79)	-	-	Petit Rhinolophe	-	2007 – 2019	DSNE	

Légende : AEI : Aire d'étude immédiate ; AER : Aire d'étude rapprochée (10km) ; AEE : Aire d'étude éloignée (20km).